



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE-CANTON DU LIBOURNAIS/FRONSADAIS

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 033-213305428-20240413-2024121304-DE

Berger Levraud

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERAC  
SEANCE DU 13 AVRIL 2024**

L'an deux mil vingt quatre, le 13 avril à neuf heures trente, les membres formant le Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil municipal de VERAC, sous la présidence de M. BEC Dominique, Maire, pour y délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers	15	Date de convocation	29/03/2024
En exercice	14	Date de la séance	13/04/2024
Présents	8	Heure de la séance	9H30
Votants	10	Lieu de la séance	Salle du conseil municipal
Quorum	8	Président de séance	Dominique BEC

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
BEC Dominique	X		
MAUBERT-SBILE Karine	X		
MALARET Stéphane	X		
LIPPS Pascal		X	MALARET Stéphane
GISTAIN Marie-Angèle	X		
CANO-DUMONT Geneviève		X	
CATALOGNA Magali	X		
CASTREC Yves		X	
GUERIN Evelyne	X		
HAGUENIN Mélanie	X		
HAUCHARD Béatrice		X	GUERIN Evelyne
LENE Luc		X	
LEON Frédéric	X		
REBEL Cyril		X	

Secrétaire de séance | GUERIN Evelyne

**N° 2024/12-1304- DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LE COMPTE DE GESTION 2023**

Monsieur Frédéric LEON, doyen de l'assemblée, présente le compte de gestion 2023.

Il demande au conseil municipal de :

- constater les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion établis par la Trésorerie et les comptes administratifs établis par la commune ;
- donner quitus au compte de gestion établi par monsieur le Comptable du Trésor Public.



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE-CANTON DU LIBOURNAIS/FRONSADAIS

Envoyé en préfecture le 16/04/2024  
Reçu en préfecture le 16/04/2024  
Publié le  
ID : 033-213305428-20240413-2024121304-DE

Berger-Levrault

	Résultats de clôture 2022	Part affectée à l'investissement 2023	Résultats 2023	Résultats de clôture 2023
Investissement	282 881,21 €		- 281 150 94 €	1 730,27 €
fonctionnement	1 085 271,27 €		128 476,12 €	1 213 747,39 €
TOTAL	1 368 152,48 €		- 152 674,82€	1 215 477,66 €

**DÉCISION**

Après avoir délibéré et pris acte des documents, le Conseil Municipal approuve sans observation ni réserve ledit compte de gestion.

Le Maire,  
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,  
informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré le 13 avril 2024

A Vérac, le 16 avril 2024

Le Maire,  
**Dominique BEC**

Pour copie conforme,

